



Devenez Relais PDP !

Soyez le référent du maintien en emploi au sein de votre entreprise



Présentation des Relais PDP



Qu'est-ce-que c'est ?

Les relais de la **Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)** est un programme conçu pour sensibiliser, former et mobiliser votre entreprise afin de favoriser le maintien en emploi de vos collaborateurs.

La Désinsertion Professionnelle ?

C'est un processus au cours duquel un.e salarié.e s'éloigne progressivement du monde du travail en raison de problèmes de santé, de son environnement de travail, de l'évolution de ses compétences, etc.

Quels sont les avantages pour l'entreprise ?

- Fidéliser vos équipes et préserver les compétences au sein de votre entreprise ;
- Réduire l'absentéisme, le turn-over, le risque d'inaptitude et leurs impacts socio-économiques ;
- Préserver la santé et le bien-être de vos collaborateurs ;
- Renforcer votre attractivité en obtenant le label "Relais PDP" pour valoriser votre engagement et améliorer votre marque employeur.

Julien Bauduin,

8 ans d'expérience en ergonomie



Marie Fourmond,

10 d'expérience
dans le maintien
en emploi



Quels sont les avantages et le rôle du relais ?

- Monter en compétences sur la prévention et le maintien en emploi ;
- Être une personne ressource au sein de l'entreprise ;
- Intégrer un réseau de pairs.

Qui peut devenir relais ?

Tout membre de l'entreprise : direction, ressources humaines, managers, élus du CSE, collaborateurs, infirmiers, etc.



Détails du programme



Ces 4 modules sont un levier de compétences pour...

- renforcer la culture de prévention au sein de l'entreprise ;
- identifier les situations à risques et agir précocement ;
- optimiser la politique de gestion des arrêts de travail ;
- connaître les dispositifs et acteurs clés mobilisables.

1

MODULE 1 : COMPRENDRE LES ENJEUX

Découvrez de manière interactive le processus de désinsertion professionnelle, ses facteurs de risque et les enjeux. À travers des ateliers collaboratifs et ludiques, ce module vous donnera les clés pour mieux cerner les défis du maintien en emploi.

2

MODULE 2 : IDENTIFIER LES SOLUTIONS

Explorez les leviers et les aides à votre disposition ! Ce module vous permettra d'identifier les freins au maintien en emploi et de découvrir des aides concrètes, des partenaires clés et des ressources financières pour agir efficacement.

3

MODULE 3 : AGIR ET PASSER À L'ACTION !

Mettez vos connaissances en pratique grâce à un atelier ludique et coopératif. À partir de cas concrets, vous apprendrez à poser un diagnostic et à proposer des solutions adaptées et opérationnelles pour chaque situation.

4

MODULE 4 : ESCAPE GAME ET REMISE DES DIPLÔMES

Consolidez vos acquis de façon originale avec notre escape game immersif : Saurez-vous déjouer les pièges du hacker qui testera vos connaissances sur la PDP ? Enfin, repartez avec votre diplôme pour marquer votre engagement en tant que relais PDP.



Informations pratiques



Dates et durées

4 matinées de formation, de 9h à 12h :

- Module 1 : 4 avril 2025
- Module 2 : 22 mai 2025*
- Module 3 : 26 juin 2025*
- Module 4 : 4 septembre 2025*

**à adapter en fonction des participants*



Lieu: APST 41, 1 rue Michel Bégon, 41000 Blois.

Participants: Groupes limités à 12 personnes pour favoriser les échanges.

Coût: Inclus dans l'offre socle de services.



Pour s'inscrire et/ou obtenir plus d'informations

- Inscrivez-vous en ligne
- Contactez-nous !
- E-mail : cellulepdp@apst41.fr
- Téléphone : 02 54 52 86 57



Suivez-nous sur : apst41.fr et sur nos réseaux !

